

Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

EN POITOU-CHARENTES



Du 12 au 16 novembre 2012

Grégory CUILLERON
Cuisinier et chef d'entreprise.
Finaliste de plusieurs émissions culinaires télévisées.

Plus que jamais mobilisés
...c'est normal !



DOSSIER DE PRESSE

Rejoignez-nous sur [facebook.com/agefiph](https://www.facebook.com/agefiph)



www.semaine-emploi-handicap-agefiph.fr

Sommaire



Communiqué de presse.....	01
Programme de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées.....	04
❶ Les actions en Charente.....	04
❷ Les actions en Charente-Maritime.....	05
❸ Les actions dans les Deux-Sèvres.....	06
❹ Les actions dans la Vienne.....	07
Qu'est ce qu'un travailleur handicapé ?.....	08
Les bénéficiaires de l'obligation d'emploi au sens de la loi.....	09
Les chiffres concernant la BOE en Poitou-Charentes.....	10
Les bénéficiaires de la loi dans les entreprises privées.....	11

16^{ÈME} SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES EN POITOU-CHARENTES

Du 12 au 16 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La 16^{ème} édition de la **Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées**, permettra de sensibiliser le grand public et le monde du travail aux situations de handicap qui touchent des personnes salariées ou en recherche d'emploi.

En effet, si des progrès significatifs sont facilement constatables depuis l'adoption de la loi en 1987, la mobilisation de tous, reste un enjeu fort de société. La loi du 11 février 2005 a rappelé les besoins et les droits des personnes à vivre une véritable insertion professionnelle.

Dans ce cadre, l'ensemble des acteurs partenaires du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) piloté par l'Etat en partenariat avec l'Agefiph et le FIPHFP, a souhaité décliner des actions en Région Poitou-Charentes du 12 au 16 novembre 2012.

Pour cela, de nombreuses actions seront organisées sur l'ensemble des départements de la région Poitou-Charentes par les partenaires qui œuvrent sur le champ du handicap.

Ces actions sont destinées à :

- ➔ **sensibiliser** les employeurs à l'intégration d'une personne handicapée dans leur entreprise ou établissement en réponse à l'obligation d'emploi,
- ➔ **informer et aider** les personnes en situation de handicap à se préparer à des entretiens de recrutement, à mieux connaître les secteurs d'activité et leur territoire, à rencontrer des employeurs qui recrutent ou qui souhaitent présenter leurs métiers et leurs entreprises,
- ➔ **Renseigner** les salariés en arrêt de travail (qui se posent des questions sur leur retour au poste) sur les aides et dispositifs mobilisables dans le cadre du maintien dans l'emploi,
- ➔ **faire se rencontrer** les parents d'enfants handicapés et les professionnels qui accompagnent ces jeunes tout au long de leur parcours pour mieux les orienter.

PROGRAMME DE LA SEMAINE

De nombreuses actions seront organisées sur l'ensemble de la région Poitou-Charentes par les partenaires de l'insertion et du maintien dans l'emploi.

① EN CHARENTE

➔ UN JOUR UN MÉTIER EN ACTION :

Organisée par Cap emploi, initiée par l'Agefiph, cette opération permet de mettre en situation une personne handicapée dans une entreprise afin qu'elle découvre un métier, un secteur d'activité.

Découvrir un métier : Une entreprise invite un demandeur d'emploi handicapé à passer une journée dans ses locaux. Accompagné par un salarié, il découvre un secteur d'activité, un métier ou un poste de travail. Il peut ainsi valider la pertinence de son choix professionnel.

Démystifier le handicap : Pour l'employeur, la présence d'une personne handicapée dans l'environnement de travail permet de réaliser de façon concrète que handicap et emploi sont compatibles. C'est souvent une découverte qui balaie les idées reçues et sensibilise les salariés au handicap.

Les entreprises du département qui accueillent :

- ✓ HENNESSY
- ✓ MARTELL
- ✓ CHARENTE ALLIANCE
- ✓ KLESIA
- ✓ TERREAL
- ✓ MANPOWER
- ✓ METRO
- ✓ BRICO DEPÔT

➔ VISITE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE :

Organisée par le Sameth, service chargé du maintien dans l'emploi des personnes handicapées et géré par Ohé Prométhée Charente, visite d'une exploitation agricole le lundi 12 novembre de 10h à 12h et présentation des aménagements réalisés.

Suite à une maladie invalidante, une exploitante agricole du nord Charente (élevage caprins) doit revoir ses conditions d'exercice.

Son médecin du travail alerte le sameth 16 pour étudier les aménagements qui s'avèrent nécessaires (aménagement au niveau de la traite, achat d'une pailleuse...).

➔ FORUM HANDI RENCONTRE :

Organisé par le Cap emploi, service chargé du placement de personnes handicapées en entreprise et géré par Ohé Prométhée Charente, ce forum qui a lieu le jeudi 15 novembre 2012 à l'espace Carat, a pour objectif de mobiliser les recruteurs et les personnes handicapées du département : 86 exposants dont 43 employeurs du département ; 12 conférences et témoignages.

Découvrir des métiers et des secteurs d'activité, au travers de stands et de conférences : Agriculture, viticulture, maisons de cognac (Hennessy, Remy Martin, Courvoisier), entreprises de propreté (Samsic), des employeurs publics (Calitom, Centre de Gestion, Mairies), des entreprises du pôle mécatronique (DCNS, Leroy Somer, Schneider, Meggitt), entreprises de services (centre d'appel), commerce et distribution spécialisée (Brico dépôt, Metro), des entreprises de travail temporaire et de recrutement, prévoyance (Klesia), le secteur bancaire et de l'assurance (Crédit Agricole), Industries Soppec, Davigel, Terreal, Meggitt, Hermès, Garandea, Veolia etc..

- ✓ Echanger avec des employeurs, déposer son CV.
- ✓ Découvrir les offres de formation du département et les acteurs locaux de la formation et de la création d'entreprise.
- ✓ Rencontrer des associations de personnes handicapées, s'informer sur les outils techniques de compensation des handicaps visuel et auditif.
- ✓ S'entraîner aux entretiens d'embauche avec des employeurs et le réseau EGEE sur le stand Handi Job Dating.

② EN CHARENTE-MARITIME

➤ SENSIBILISATION DES EMPLOYEURS :

Petits déjeuners d'information sur la gestion du handicap dans les ressources humaines :

- ✓ A la CCI de La Rochelle, le mardi 13 novembre 2012 de 8h30 à 10h00.
- ✓ A la CCI de Rochefort, le mercredi 14 novembre 2012 de 8h30 à 10h00.
- ✓ A la CCI de Saintes, le vendredi 16 novembre 2012 de 8h30 à 10h00.

Des professionnels de terrain (Cap Emploi, Sameth, ALTHER) aborderont le handicap en entreprise de façon pragmatique pour informer les employeurs sur :

- ✓ l'emploi des travailleurs handicapés,
- ✓ les aides et dispositifs Agefiph,
- ✓ le recrutement, l'inaptitude, le reclassement, la santé au travail.

Des chefs d'entreprises concernés témoigneront également sur leurs retours d'expériences

Pour tous renseignements, contactez le Cap Emploi au 05 46 50 04 00.

➤ UN JOUR, UN METIER EN ACTION :

Sur tout le département et durant toute la semaine, les employeurs ouvrent leurs portes pour faire découvrir en situation réelle, un métier, une entreprise, un secteur d'activité, à un demandeur d'emploi handicapé.

Pour tous renseignements, contactez Cap Emploi au 05 46 50 04 00.

➤ ATELIERS EMPLOI ET HANDICAP :

Dans toutes les Maisons de l'emploi du département, animation d'ateliers «conseils pratiques» pour faciliter la recherche d'emploi des personnes handicapées :

- ✓ Maison de l'emploi du Bassin de La Rochelle, le lundi 12 novembre 2012 de 9h00 à 12h00.
- ✓ Cap emploi à Saintes, le lundi 12 novembre 2012 de 9h00 à 12h00.
- ✓ Maison de l'emploi de l'Agglomération de Royan Atlantique, le mardi 13 novembre 2012 de 9h00 à

12h00.

- ✓ Maison de l'emploi de Surgères, le mardi 13 novembre 2012 de 9h00 à 12h00.
- ✓ Maison de l'emploi de Saint-Jean d'Angély, le mercredi 14 novembre 2012 de 9h00 à 12h00.
- ✓ Maison de l'emploi du Pays Rochefortais, le mercredi 14 novembre 2012 de 14h00 à 17h00.
- ✓ Maison de l'emploi de Jonzac, le jeudi 15 novembre 2012 de 9h00 à 12h00.

Pour tous renseignements, contactez le Cap Emploi au 05 46 50 04 00.

➡ FORUM MAINTIEN DANS L'EMPLOI :

Pour faire se rencontrer des salariés en arrêt de travail depuis plusieurs mois et des professionnels du Maintien dans l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, rendez vous le vendredi 16 novembre 2012 de 9h30 à 13h00 dans les locaux de la MSA de Saintes.

Pour tous renseignements, contacter le service social de la CARSAT au 05 46 27 54 52 ou de la MSA au 05 46 97 53 77.

③ EN DEUX-SEVRES

➡ UNE ACTION DE SENSIBILISATION DES EMPLOYEURS :

Le projet PEPESH (Parcours Employeurs et Personnes en Situation de Handicap)

Présentation générale du projet :

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Niortaise (CAN), il s'agit de provoquer, au travers du « PEPESH », « Parcours employeurs & personnes en situation de handicap », la rencontre entre :

- ✓ Des personnes en situation de handicap qui sont dans une démarche active de recherche d'emploi.
- ✓ Des employeurs des secteurs public et privé.

Objectif de l'action :

Pour les personnes en situation de handicap, il s'agit de découvrir :

- ✓ leur mobilité et celle du territoire,
- ✓ le tissu économique local, la variété des emplois, métiers et compétences existants et ou disponibles,
- ✓ ainsi que leurs freins ou leviers lors d'entretiens.

Pour les employeurs des secteurs public et privé, il s'agit de :

- ✓ se faire connaître,
- ✓ découvrir des travailleurs en situation de handicap, leurs compétences, leurs motivations,
- ✓ affirmer leur implication sociétale, territoriale relative au handicap.

Pour tous renseignements contactez Cap Emploi au 05 49 79 99 77 ou Relais Santé Handicap Bien-être au 05 49 76 47 80.

➡ UN JOUR, UN METIER EN ACTION :

Sur tout le département et durant toute la semaine, les employeurs ouvrent leurs portes pour faire découvrir en situation réelle un métier, une entreprise, un secteur d'activité à un demandeur d'emploi handicapé.

Pour tous renseignements, contactez Cap Emploi au 05.49.79.99.77

4 DANS LA VIENNE

➡ UN JOUR, UN METIER EN ACTION :

Sur tout le département et durant toute la semaine, les employeurs ouvrent leurs portes pour faire découvrir en situation réelle un métier, une entreprise, un secteur d'activité à un demandeur d'emploi handicapé.

Pour tous renseignements, contactez Cap Emploi au 05 49 44 97 97.

➡ INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE :

Mercredi 14 novembre de 14 h00 à 18h00 dans les locaux de la MDPH rue de Beaulieu à Poitiers, rencontres et échanges sur l'accompagnement vers l'emploi et la formation entre des professionnels et des parents d'enfants handicapés.

Pour tous renseignements, contactez la MDPH au 0810 86 2000.

➡ ENSEMBLE DEMYSTIFIONS LE HANDICAP :

De la représentation aux solutions de compensation **en présence de Philippe CROIZON** : Jeudi 15 novembre de 14h00 à 18h00 dans les locaux de la MDPH rue de Beaulieu à Poitiers, des professionnels accueillent le grand public et tentent de lever des clichés sur le handicap grâce à des activités conviviales (parcours en fauteuil, jeux de l'oie géant tombola...). ENTREE LIBRE

Pour tous renseignements, contactez Cap Emploi au 05 49 44 97 97.

➡ FORUM MAINTIEN DANS L'EMPLOI :

Pour faire se rencontrer des salariés en arrêt de travail depuis plusieurs mois et des professionnels du Maintien dans l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, rendez vous le vendredi 16 novembre de 10h à 13 h00 dans les locaux de la MDPH rue de Beaulieu à Poitiers.

Pour tous renseignements, contacter le service social de la CARSAT au 05 49 11 98 21.

QU'EST CE QU'UN TRAVAILLEUR HANDICAPE ?

La loi de 2005 considère comme bénéficiaire de l'obligation d'emploi notamment une personne reconnue travailleur handicapé par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). La reconnaissance de travailleur handicapé est accordée à **toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont limitées par suite d'une insuffisance, d'une diminution ou d'une altération de ses capacités physiques, sensorielles, mentales ou cognitives.**

La plupart des personnes handicapées le sont de naissance ! FAUX.

Seules 15% des personnes acquièrent leur handicap à la naissance ou avant l'âge de 16 ans.

Le handicap ça se voit.

FAUX.

85% des personnes en situation de handicap ont un handicap dit « invisible ».

La représentation du handicap est souvent réduite à des stéréotypes (personne en fauteuil...). La réalité est tout autre : la majorité des personnes en situation de handicap ont des restrictions d'aptitudes qui s'avèrent légères et moyennes sans pour autant nécessiter de travaux d'accessibilité ou d'aménagements techniques.

Certaines restrictions d'aptitudes peuvent constituer une incompatibilité à certains métiers et non à d'autres. Dans certaines professions, une affection ou une déficience constituera un handicap (ex: un chauffeur de taxi daltonien), tandis qu'elle n'aura aucune incidence dans une autre activité.

La typologie des déficiences (en 5 grandes familles), bien que réductrice, donne un premier éclairage sur la diversité des situations :

- ✓ handicap moteur
- ✓ auditif et visuel
- ✓ psychique
- ✓ déficience intellectuelle
- ✓ maladies invalidantes

Je suis en bonne santé, le handicap ne me concerne pas ! FAUX.

Près d'une personne sur deux sera confrontée à une situation de handicap de manière durable ou réversible au cours de sa vie active.

LES BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)

au sens de la loi du 11 février 2005

- ➔ Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées de la Maison Départementale de Personnes Handicapées (MDPH).
- ➔ Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire.
- ➔ Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise leur capacité de travail ou de gain.
- ➔ Les anciens militaires et assimilés, titulaires d'une pension militaire d'invalidité.
- ➔ Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi du 31 décembre 1991 sur la protection sociale des sapeurs pompiers volontaires.
- ➔ Les titulaires de la carte d'invalidité et ceux de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

LES CHIFFRES CONCERNANT LES BOE EN POITOU-CHARENTES

- ➔ A fin septembre 2012, les travailleurs handicapés représentent 10 % des demandeurs d'emploi de Poitou-Charentes (12 137 personnes inscrites en catégories A, B, C).
- ➔ Sur un an, la DEFM TH progresse fortement (+ 23 %) et plus rapidement que la DEFM tous public (+ 8 %).
- ➔ La population des travailleurs handicapés est plus âgée que la moyenne. Plus d'une personne sur cinq a plus de 50 ans (22,3 % des DEFM TH contre 14,1 % tous public). Une forte proportion de ce public (31,1%) est d'un niveau de formation qui ne dépasse pas le niveau V.
- ➔ Ces personnes relèvent très souvent du chômage de longue durée. Elles sont 39,7 % à être inscrites depuis plus d'un an (13,4 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) et plus d'une personne sur cinq est inscrite depuis plus de 2 ans.
- ➔ Les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés font partie des publics prioritaires des mesures financées par l'enveloppe unique régionale (EUR). Ils représentent à fin septembre 2012, pour Poitou-Charentes 12 % des bénéficiaires de contrats contre 9 % en France entière.

LES BÉNÉFICIAIRES DE LA LOI DANS LES ENTREPRISES PRIVÉES

- ➔ En Poitou-Charentes, les établissements assujettis ont majoritairement répondu à leur obligation d'emploi en utilisant l'emploi direct de travailleurs handicapés.
- ➔ Ainsi, 77 % des établissements ont employé au moins un bénéficiaire de l'obligation d'emploi.
- ➔ 37 % des établissements assujettis ont répondu entièrement à l'obligation en employant uniquement de tels bénéficiaires.
- ➔ Le taux d'emploi direct (en personne physique) de 4,7 % en moyenne, est plus élevé dans l'industrie (4,9 %). Il s'élève à 4,2 % dans le secteur des services et à 3,9 % dans le secteur de la construction.
- ➔ Les établissements soumis à l'obligation d'emploi employaient 9 375 salariés travailleurs handicapés.
- ➔ Les salariés, bénéficiaires de la loi, sont plus souvent des hommes (61 %). Ils sont en majorité âgés de 25 à 49 ans (60 %) et pour la plupart (87 %) employés sous contrat à durée indéterminée.